



COMITE DEPARTEMENTAL D'ATHLETISME DE LOIR-ET-CHER

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR

DU 31 JANVIER 2019

--- Le jeudi 31 janvier 2019 à 20 heures 00, à la Maison Départementale du Sport à BLOIS, s'est tenue la réunion du Comité Directeur du COMITE DEPARTEMENTAL D'ATHLETISME DE LOIR-ET-CHER.

--- Cette réunion avait pour ordre du jour :

- Informations générales
- Organisation des départementaux de cross
- Bilan déplacement CEDA
- Bilan Assemblée Générale
- Bilan départementaux et régionaux de cross
- Intervention semaine 'Elles'
- Homologation des records
- Questions diverses

.... Etai~~ent~~ présents à cette réunion

- en qualité de membres du Comité :

Mesdames **Estelle LE GRANVALLET, Juliette MACHU, Laurence MARECHAL, Virginie OLESKOW**
Messieurs **Jean-Marie BIAUNE, Philippe BRUNEAU, Christian DABERT, Richard FERRAND, Lionel JEANNOT, Jean-Pierre MARECHAL, Fernand PELLETIER, David TAVERNE**

- en qualité de Président ou membre de Commissions :

Monsieur **Philippe GAVEAU**

- en qualité de Conseiller Technique Départemental

Monsieur **Farès MEGHARBI**

- en qualité d'invités

.... Etai~~ent~~ absents à cette réunion mais excusés

Madame **Aline MUSNIER**

Messieurs **Daniel AUBRY, Dominique FOURNET, Jean-Christophe GENDRIER, Christophe SALMON**

--- Etai~~ent~~ absents à cette réunion

Mesdames **Francine GALLOU, Caroline LESUEUR**

INFORMATIONS GENERALES

- Convention Club : Une convention a été signée entre le Comité et l'Eveil de Contres. Le Conseiller Technique Départemental est mis à la disposition de ce club le mercredi pendant 01 heure 30.

- Intervention du CTD : **Farès MEGHARBI** n'a pas vocation à intervenir sur les différents Kid Athlé et Kid cross qui se déroulent au cours de l'année, cette organisation incombant aux clubs organisateurs. Le CTD ne prend en charge que le Kid Cross organisé lors des départementaux de cross.

- Partenariat : Une convention de partenariat a été signée entre le Comité et **Charley COUTON**, responsable du magasin Rrun à BLOIS. Il a offert les bons d'achats remis aux athlètes à l'occasion de l'Assemblée Générale (montant 490 euros).

La recherche de partenaire est actuellement en cours, plus particulièrement auprès de la Caisse d'Epargne et de la concession Peugeot (prêt de minibus).

- Cap'Asso : Nous avons appris que l'aide financière Cap'Asso risquait de ne pas être renouvelée, la Région désirant laisser cette compétence au Département. Cette aide étant vitale pour l'emploi de notre CTD, nous suivons ce sujet avec attention, mais aussi avec inquiétude.

- Aide Financière : Le Comité va remplir un dossier dans le but de recevoir une aide de la réserve parlementaire, dossier à renvoyer pour fin mars.

- Part Comité des licences : L'augmentation de la part comité des licences Comité doit être validée lors d'une Assemblée Générale ou lors d'un Comité Directeur exceptionnel avec tous les présidents de clubs ou leurs représentants. L'Assemblée Générale étant passée, cette validation sera effectuée lors d'un prochain Comité Directeur.

BILAN DEPLACEMENT CEDA

- Dans un premier temps, **David TAVERNE** remercie **Fernand PELLETIER** et **Farès MEGHARBI** pour la préparation de ce 'très lourd' déplacement.

- Il est à noter qu'il y avait un peu moins d'athlètes (55) que l'année dernière, avec beaucoup de nouveaux. Toutefois le niveau des performances est identique à l'année précédente.

- Ce déplacement de qualité s'est déroulé dans une bonne ambiance.

- Au niveau de l'organisation, les 1500 mètres hommes auraient dû être réparti en 3 séries de niveau au lieu de 2 (trop d'athlètes par série)

BILAN ASSEMBLEE GENERALE

- **David TAVERNE** adresse ses remerciements à l'AJBO, club organisateur. Cette Assemblée s'est déroulée dans une bonne ambiance avec un repas convivial.

- Les points positifs de notre Assemblée restent la diffusion des photos, la mise en avant de certains athlètes mais aussi les récompenses remises aux bénévoles.

- Les points négatifs restent toujours les mêmes : la durée de l'AG (il est à noter que l'ensemble des rapports ont été lus en 40 minutes ce qui est quand même un exploit mais qui demande encore à être diminué).

Quatre clubs n'étaient pas représentés à cette manifestation. Une obligation de présence est discutée, une amende, dont le montant reste à fixer, est à envisager pour les années à venir à l'encontre de ces clubs qui ne se manifestent ni par leur présence, ni par avoir donné procuration.

Prévoir 2 micros pour permettre une co-animation de l'Assemblée.

- L'année prochaine, l'Assemblée Générale sera organisée par l'US VENDOME.

BILAN DES DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX DE CROSS – REGIONAUX LANCERS LONGS

- Départementaux : Félicitations à l'AMO Mer, nous avons assisté à des départementaux de cross de qualité, avec une bonne organisation : horaires respectés, informatique très performant, protocole bien organisé, bonne buvette. Parcours pas si facile avec des relances et beaucoup de vent qui ont rendu ce cross sélectif.

Une erreur s'est glissée dans le classement 'masters hommes' : Le vainqueur est l'équipe de l'**ACR** et non **VS** comme mentionné.

Sur le règlement figurant dans la plaquette, il faudra préciser que jusqu'aux minimales, les cinq premiers sont récompensés.

Quelques petits points à ajuster avec les Sapeurs Pompiers, beaucoup d'inscrits (300) mais seulement 195 participants. Manque de bénévoles avant et après de la part des Sapeurs-Pompiers.

En 2020, les départementaux de cross auront lieu à Montrichard sous l'égide du CAMVCC.

- Régionaux : Organisation très moyenne avec un parcours trop long et trop exigeant. Il ne fait aucun doute que l'absence des benjamins et minimales sont une des principales raisons à cette 'ambiance morose'. Il est à noter que notre département n'était représenté que par 96 coureurs.

- Lancers longs : Bonne organisation – concours à l'heure, bénévoles en nombre- abris pour les lanceurs apprécié.

INTERVENTION SEMAINES 'ELLES'

--- Les femmes du comité sont invitées à la conférence qui doit avoir lieu le 13 mars 2019 à l'amphi de l' Abbée Grégoire, bibliothèque de Blois. Il est rappelé que le Comité a reçu 1000 euros du CNDS pour sa participation à la semaine 'Elles'. L'ensemble des manifestations peut être consulté sur le site de la ville de Blois.

--- Une dizaine de bénévoles sont nécessaires pour le bon fonctionnement de cette conférence. Le rendez-vous est prévu à 17 heures à l'amphithéâtre.

HOMOLOGATION DES RECORDS DEPARTEMENTAUX

* **Abigaille MUSNIER (VS)** : Marteau Juniors, Espoirs, Séniors femmes
52 mètres 22 – le 09.01.2019 à AUBIERE
Ancien record : 52 mètres 19

QUESTIONS DIVERSES

--- Match Inter comités : Un devis a été demandé pour le déplacement du match inter comités benjamins minimes qui doit avoir lieu à LIMOGES. Il s'élève à 2123 euros pour 60 demi-pensions chez Chéops. Deux autres devis ont été demandés.

--- Formation : **Farès MEGHARBI** propose un premier module dans le 41 pour la formation 'Encadrement Sportif à partir de 16 ans' (anciennement ABC). Elle se déroulera sur une soirée et une journée à la maison des sports à BLOIS : le 01 mars 2019 de 19 à 22 heures et le 02 mars 2019 de 09 heures 00 à 17 heures 30.

L'examen aura lieu par un questionnaire QCM sur Internet.

Farès MEGHARBI adressera un message à tous les clubs pour préciser les modalités d'exécution de cette formation.

--- Salle : Fernand PELLETIER présente les avancées du dossier.

Le dossier est à la Région en attente d'un accord des politiques. La dernière réunion a eu lieu en juillet. A ce jour le Président du Conseil Départemental n'a participé à aucune réunion (comme d'ailleurs un représentant de la FFA). **Fernand PELLETIER** prévient **David TAVERNE** dès qu'il aura des nouvelles.

--- La prochaine réunion a été fixée au **jeudi 28 mars 2019 à 20 heures 00** à la Maison Départementale du Sport à BLOIS.

--- La séance est levée à 22 heures 45.

Le Président

Le Secrétaire de séance